

DIU AUTISME ET TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT

FORMATION CONTINUE



L'autisme est un trouble neurodéveloppemental qui apparaît dès les trois premières années de la vie. Il s'agit de la forme la plus complète des troubles envahissants du développement, caractérisée par l'association de difficultés dans le domaine de la communication, des interactions sociales, et par la présence d'intérêts envahissants, restreints et stéréotypés.

L'autisme et les autres troubles envahissants du développement sont actuellement regroupés au sein des troubles du spectre de l'autisme (TSA), dont la prévalence est actuellement estimée autour de 1%. Ces pathologies, qui sont à l'origine de situations de handicap tout au long de la vie, représentent un enjeu important de santé publique. En effet, leur reconnaissance précoce, la mise en place de prises en charge adaptées, l'identification de facteurs de risque et de facteurs aggravants, peuvent modifier de manière considérable le pronostic de ces patients et le coût humain et financier de leur prise en charge.

Face à l'évolution rapide des connaissances et des pratiques dans le domaine des troubles du spectre de l'autisme, il nous est apparu indispensable de proposer une formation en mesure d'aborder de manière approfondie les différents aspects de ces troubles tout au long de la vie. Cette formation, ouverte à l'ensemble des professionnels impliqués dans la prise en charge, dans la scolarisation ou l'éducation des patients souffrant de troubles du spectre de l'autisme, est ancrée dans l'expérience des différents centres d'évaluation hospitaliers ou hospitalo-universitaires rattachés au Centre Ressource Autisme Ile de France (CRAIF), centres experts dans le diagnostic et la prise en charge de ces pathologies. Il s'agit d'une formation inter-universitaire qui associe les Universités de Versailles, Paris Descartes, Pierre et Marie Curie et Paris Diderot.

Spécificités de la formation

Le DIU est la seule formation universitaire en région parisienne à être spécifiquement consacrée aux troubles du spectre de l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement. La formation est coordonnée par tous les centres d'évaluation et de diagnostic autisme validés par l'ARS associés au Centre Ressources Autisme d'Ile de France. Elle couvre l'ensemble des aspects liés aux TSA (diagnostic, comorbidités, prise en charge, dimensions administratives, recherche...) tout au long de la vie (enfant, adolescent, adulte).

Le diplôme permet à des professionnels d'horizons différents d'améliorer leurs connaissances sur les troubles

du spectre de l'autisme mais également d'acquérir des compétences concernant les modalités du travail multidisciplinaire et en réseau pour la prise en charge de ces troubles.

Compétences développées

La formation se propose d'aborder tous les aspects impliqués dans les troubles du spectre de l'autisme :

- » de la clinique à l'évaluation diagnostique et fonctionnelle multidisciplinaire,
- » des diverses approches thérapeutiques aux aspects administratifs et organisationnels et de santé publique.

La formation se propose également d'aborder les aspects liés à la recherche, en particulier dans le domaine de la génétique, de l'imagerie et de la cognition. La formation se propose enfin de laisser une large part au partage d'expériences, à la présentation de vignettes cliniques et d'échanges en présence d'acteurs de terrain.

L'obtention du diplôme permettra aux professionnels de différents horizons d'obtenir une qualification supplémentaire dans le domaine de l'éducation et de la prise en charge des sujets présentant un trouble du spectre de l'autisme.

L'activité pédagogique est assurée par des chercheurs, des enseignants chercheurs et des cliniciens experts dans l'autisme et les troubles neurodéveloppementaux. Participent également à l'enseignement des professionnels de l'inspection académique et de la maison du handicap et des représentants des usagers et des personnes avec autisme pour favoriser l'intégration de l'ensemble des perspectives nécessaires à la prise en charge.

Compétences développées :

- » Connaissances théoriques actualisées sur les troubles du spectre de l'autisme ;
- » Connaissances des principales modalités de dépistage et de diagnostic précoces ;
- » Capacité à développer un programme d'intervention coordonnée adapté aux spécificités des situations cliniques ;
- » Accompagnement des familles tout au long du parcours diagnostique et thérapeutique ;
- » Connaissance des modalités de gestion administrative des parcours de soins et de vie des patients ;
- » Identification d'un réseau partenarial en mesure de faciliter le parcours des personnes avec TSA.

Partenaires

- » CRAIF (Centre Ressource Autisme d'Île De France) ;
- » Université Paris Descartes ;
- » Sorbonne Université (ex UPMC) ;
- » Université Paris Diderot

Formation(s) requise(s)

Publics concernés :

- » Les étudiants en médecine et les spécialistes DES ou DIS de psychiatrie, pédopsychiatrie, pédiatrie, neurologie, médecine physique et de réadaptation, médecine générale, médecine scolaire ou santé publique.
- » Les étudiants en licence ou master de psychologie
- » Les psychologues titulaires d'un DESS de psychologie clinique ou équivalents
- » Les orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, éducateurs spécialisés, infirmières, enseignants et enseignants spécialisés, assistantes sociales, membres d'associations intervenant auprès de personnes autistes
- » Autres professionnels concernés par l'autisme justifiant un niveau de licence
- » Les étudiants étrangers titulaires de diplômes équivalents.

Inscription

Seuil d'ouverture : 15 personnes

1) Candidature :

Envoyer au préalable CV et lettre de motivation par mail auprès du Responsable de Formation pour obtenir une autorisation pédagogique d'inscription (le nombre d'inscrits étant limité, les dossiers seront examinés par ordre d'arrivée) :

Pr Mario SPERANZA
Mme Peggy DURIEUX
Service Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent
Centre Hospitalier de Versailles
177 rue de Versailles
78157 Le Chesnay
msperanza@ch-versailles.fr
supea@ch-versailles.fr
Tèl : 01 39 63 85 43 / Fax : 01 39 63 85 41

2) Inscription Administrative :

a) Une fois l'autorisation pédagogique d'inscription délivrée, télécharger et retourner le dossier d'inscription avant le 1er septembre accompagné des pièces justificatives à :

Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines
UFR Simone Veil - Santé
Département DPC et Formation Continue
2, Avenue de la Source de la Bièvre
78180 Montigny-le-Bretonneux

b) Un accusé réception est envoyé par le Dpt DPC - Formation Continue (vérifier les indésirables en cas de non réception)

c) Paiement de l'action de formation

Dans le cadre d'un financement individuel :

- » Procéder au paiement par virement du coût de la formation **sous 8 jours à compter de la date d'envoi du mail AR reçu**. Les coordonnées bancaires figurent dans le mail.
- » Signer le contrat de formation joint au mail AR
- » Adresser **impérativement par mail** une copie du virement effectué et contrat signé à l'adresse fc-medecine@uvsq.fr.
- » Dès réception de la copie de virement et contrat de formation par le Dpt DPC - Formation Continue les identifiants nécessaires à l'inscription administrative en ligne sont adressés (vérifier les indésirables en cas de non réception).

Dans le cadre d'un financement organisme :

- » Faire signer la convention de formation joint au mail AR. Une facture conforme aux modalités indiquées dans le dossier d'inscription (pages 3 et 4) sera émise par l'Agence comptable.
- » Dès réception de la convention de formation par le Dpt DPC -Formation Continue, les identifiants nécessaires à l'inscription administrative en ligne sont adressés (vérifier les indésirables en cas de non réception).

d) Procéder à l'inscription en ligne **sous 8 jours à compter de la date d'envoi des identifiants**

Le paiement en ligne des droits d'inscription par le stagiaire est attendu

Tarifs :

Droits d'inscription universitaire : 243 € pour 2020-2021(tarifs modifiés 06/7/20)

Coût de formation :

- » Financée par un organisme : 1500€
- » Non financée : 950€
- » tarif spécifique: interne en médecine 500€

Contenu de la formation

Volume horaire de la formation

Théorique

Nombre d'heures CM : 91 heures

Nombre d'heures TD/TP : 17 heures

TOTAL : 108 heures (à l'exclusion de l'examen et de la soutenance)

Méthodes pédagogiques :

La formation propose

- » des **enseignements théorico-cliniques** (91h),
- » des **travaux dirigés sur les mémoires** (17h)

- » et un **stage clinique facultatif** (35h) à réaliser dans l'un des centres diagnostiques rattachés au CRAIF.

L'enseignement intègre des présentations de vignettes cliniques et le partage d'expériences en présence d'acteurs de terrain et de personnes avec autisme et de leurs proches.

La formation est organisée en modules thématiques :

- » Module 1. Nosologie et caractérisation clinique des troubles du spectre de l'autisme
- » Module 2. Démarche diagnostique dans les TSA de l'enfant à l'adulte
- » Module 3. Le diagnostic fonctionnel chez l'enfant et l'adolescent
- » Module 4. Compréhension des mécanismes physiopathologiques et étiologiques
- » Module 5. Ressources pour les familles et les professionnelles
- » Module 6. Programmes d'intervention chez l'enfant et l'adolescent (Partie 1)
- » Module 7. Programmes d'intervention chez l'enfant et l'adolescent (Partie 2)
- » Module 8. Diagnostic et programmes d'intervention chez l'adulte
- » Module 9. Soins somatiques, accompagnement de la famille, rôle des associations, enjeux de la recherche

Contrôle de connaissances

L'enseignement est sanctionné par la rédaction d'un mémoire sous la direction de l'un des enseignants du diplôme.

L'obtention du diplôme est conditionnée par le contrôle de l'assiduité aux cours et par une note supérieure ou égale à 10/20 aux épreuves.

Une session de rattrapage (oral) est organisée en septembre.

Stages

Stage optionnel

Lieux : L'un des Centres de Diagnostic et d'Évaluation rattachés au CRAIF et participant au DIU

Durée : 1 semaine

TOTAL : 35 heures (7h par jours sur 5 jours)

Adresses et coordonnées

Mario Speranza

PU Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Service Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent. Centre Hospitalier de Versailles.

177 rue de Versailles. 78157 Le Chesnay

01 39 63 85 43

SUPEA@ch-versailles.fr

msperanza@ch-versailles.fr

Contacts formation continue

Pour toute question concernant :

- » les candidatures
- » le contenu des enseignements
- » le planning de formation et les dates
- » les lieux de formation
- » les modalités de stage
- » les examens ...

contacter l'équipe pédagogique :

- » SUPEA@ch-versailles.fr
- » msperanza@ch-versailles.fr

Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines

UFR Simone Veil - Santé

Département DPC et Formation Continue

2, Avenue de la Source de la Bièvre

78180 Montigny-le-Bretonneux

fc-medicine@uvsq.fr

01 70 42 94 94 / 01 70 42 92 73 / 01 70 42 94 82

Nos missions :

- » Inscription administrative
- » Suivi du dossier de prise en charge
- » Contractualisation
- » Convention de stage
- » Envoi du diplôme